

2e Journées nationales de la sécurité intérieure (JNSI) Inauguration, hier, d'un Monument aux morts de la police



Bénédiction de la stèle dédiée aux morts des FPN par les responsables religieux.

Anita J. TSOUMBA
Libreville/Gabon

LES deuxièmes Journées nationales de la sécurité intérieure (JNSI), entamées mardi, se poursuivent, sous le thème " *La police : régulateur du vivre-ensemble dans la cité*".

Après une première journée sociale, le programme d'hier prévoyait une cérémonie œcuménique inter-religieuse et l'inauguration du monument aux morts des Forces de police nationale (FPN) au camp Joseph Bioundou de la Fopi à Libreville qui a vu la participation de représentants des différentes communautés religieuses présentes dans notre pays. Celle de la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Décentralisation et du Développement local, Lucienne Ogouwalanga Awore, du com-

mandant en chef des FPN, le général Jean-Clotaire Thierry Oye Zue, ainsi que de ceux des corps des Forces de défense et de sécurité.

Situé dans l'enceinte du camp de la Fopi, le monument aux morts de la police gabonaise est le lieu par excellence « où seront rendus des hommages aux policiers victimes du devoir », a indiqué le commandant en chef de la police nationale.

Une stèle avec l'inscription " *En mémoire de tous les policiers morts pour la défense de la patrie*", avec un canon posé de chaque côté, symbolisant la défense du pays, en sont les principales caractéristiques.

Notons que la célébration religieuse qui a précédé la pose de la gerbe de fleurs au pied du monument aux morts s'est déroulée en présence des représentants des églises catholique, évangélique du Gabon (EEG), de la Com-

munauté pentecôtiste et charismatique de réveil (CPCR) et du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon (CSAIG).

A tour de rôle, le révérend Brice Okoue Ondo de l'EEG, le pasteur Gaëtan Pieby de la CPCR, l'imam Alboury Ndiaye du CSAIG et le père Elias Angangoua, curé de la paroisse Sainte-Croix d'Alenakiri et aumônier des Forces de défense et de sécurité, ont plaidé pour un raffermissement de la relation entre la police et les citoyens.

Rappelons que ces JNSI sont organisées sous le haut patronage du président de la République, Ali Bongo Ondimba, chef suprême des Forces de défense et de sécurité. Le programme du jour (lire ci-contre) prévoit deux conférences-débat à l'École secondaire des cadets de la police (Escap) et des activités sportives. Les communications por-

teront sur " *La police, régulateur du vivre-ensemble dans la cité*" et " *Gestion démocratique des foules : dispositifs pratiques, défis et enjeux, perspectives transformationnelles*".

JNSI 2017 : demandez le programme !

Jeudi 22 Juin 2017

09H30 : - 10H45: Cérémonie d'ouverture à l'école de Police d'Owendo;

10H30 : - Visite des stands (École de police);

10H30 : - Journée portes ouvertes dans les Commissariats de communes et d'arrondissements*;

10H50 : Conférences-débats

14H - 17H : - Match de football FPN vs Sobraga

Match de rugby Vautour 15 vs Vautour 15

Lieu : École de police de nationale.

Vendredi 23 juin 2017

Activités: exercices dynamiques et repas de corps

Visites des stands à l'École de police nationale

Journée portes ouvertes dans l'ensemble des Commissariats des communes et d'arrondissements.

NB : Les populations sont invitées dans l'ensemble des commissariats des communes (Libreville, Owendo et Akanda) et d'arrondissements (3e, 5e et 6e arrondissement de Libreville) les 22 et 23 juin 2017 de 09 Heures à 18 Heures

Contacts d'urgence:

Facebook : préfecture de police de Libreville

Téléphone : 03. 11. 22. 33



La ministre déléguée Lucienne Ogouwalanga Awore (en bleu), posant avec les responsables des états-majors.

L'École des Mines et de la Métallurgie de Moanda (E3MG) va procéder au concours de recrutement des étudiants de Licence Professionnelle de Mines-Métallurgie, de Licence Professionnelle de Prospection Minière et du diplôme d'Ingénieur de Spécialité en Mines-Métallurgie pour l'année universitaire 2017/18 en partenariat avec l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG).

Les conditions d'admission se trouvent sur la rubrique « Admission » du site internet de l'École www.e3mg.ga. Vous pouvez également vous renseigner par téléphone au 04 67 00 77 ou par mail en écrivant à : info@e3mg.ga

Les documents nécessaires pour s'inscrire sont :

- Un acte de naissance légalisé
- Les diplômes obtenus depuis le baccalauréat et authentifiés.
- Les relevés de notes de chaque année validée depuis le baccalauréat
- La demande de bourse téléchargeable sur le site de l'ANBG (www.anbg.ga)

Les dossiers complets sont à déposer du 25 mai 2017 au 7 juillet 2017 soit à l'ANBG à Libreville, Zone Industrielle d'Oloumi soit à l'École des Mines et de la Métallurgie de Moanda, route de Franceville à Moanda.